

## **COMPTE-RENDU F.O. Finances76 CHS du 24 mars 2017.**

En préambule, les organisations **F.O.** et Solidaires Finances 76 ont lu une déclaration liminaire commune. La CGT n'a pas souhaité s'associer à la préparation traditionnelle et donc à la déclaration commune. Dommage !

A l'ordre du jour :

### **- Décès de deux collègues ( DIRCOFI, Brigade de Rouen et Chef de service Brigade du Havre)**

Suite aux décès récents de deux collègues de service de Brigades (hors lieu professionnel), les responsables des deux administrations concernées ont abordé avec beaucoup de gravité les qualités humaines avant toute autre chose, puis le parcours professionnel des deux inspecteurs.

L'un comme l'autre étaient reconnus et appréciés sur le plan humain et avaient des parcours professionnels remarquables.

Les directeurs ont développé la politique d'accompagnement immédiatement mise en place auprès des familles et des agents des services directement concernés : déplacement des directions pour rencontrer les personnels, mise en place de la cellule psychologique - Médecin de Prévention, psychologue. Ils ont évoqué le rôle des services Ressources Humaines et de l'assistante de service sociale auprès des familles.

Les représentants des Organisations syndicales ont, à leur tour, rendu hommage à nos collègues.

Une représentante des personnels en poste à la DIRCOFI est intervenue avec une émotion palpable. Elle souligne le délai tardif de prise en charge par le psychologue de Rouen.

Les membres du CHS-CT, dont les prérogatives justifient l'intervention, se sont interrogés sur les conditions d'exercice dans les deux cas. Ils étaient tous deux en service de vérification dont on connaît la particularité de la mission. Métier délicat et intrusif, parfois conflictuel où les agents sont souvent seuls dans le cadre de leurs investigations.. Pression hiérarchique et d'encadrement...

Ils ont, ainsi que les directions, abordés la visite médicale annuelle obligatoire pour cette catégorie de population. Le départ de deux médecins sur trois ne va pas faciliter

la prise en charge.

Sur le Havre, la réactivité de la psychologue a été soulignée mais elle vient de commencer son activité auprès de notre administration et est encore beaucoup moins sollicitée que le psychologue de Rouen très renommé qui travaille avec les services sociaux depuis 15 ans, en sus de son activité sur le secteur privé.

Un point sera fait lors du prochain CHS-CT le 24 avril.

### **- Point d'étape de la situation du Centre des Finances Publiques du Havre.**

La DRFiP fait un point rapide sur les derniers éléments connus :

A l'issue de la dernière réunion plénière, les femmes de ménage ont demandé des tests : ceux-ci sont revenus négatifs (eau bleue ou rouge suspectées)

L'expert qui était venu au Havre le 16 janvier dernier a demandé un test supplémentaire au niveau des laboratoires, plus des compléments d'enquêtes. Les éléments du rapport de l'expert seront présentés le 4 avril prochain à Rouen par un responsable de la Direction Générale alors qu'à notre sens, la réunion devrait se tenir au Havre en présence des personnels !!

Les délégués **F.O.** se sont inquiétés de l'absence de convocation du Médecin de prévention et de l'ISST à cette réunion. Ces derniers ont été profondément choqués de n'avoir pas eu connaissance et d'être conviés à cette réunion au vu de leur investissement et de leur qualité d'expertise.

Suite à discussion houleuse, nous avons appris depuis que la réunion est reportée au 2 mai et se tiendra au Havre!

**F.O.** a ensuite demandé où en étaient les travaux et quelles étaient les sources de financement ?

Réponse : ouverture des appels d'offre en cours, la Direction Locale nous indique que SPIB (Service Stratégie, Pilotage, Budget à la Direction Générale) finance l'intégralité des travaux par tranches fonctionnelles : 70 % déjà abondés, les 30 % restants en juin.

**F.O.** demande alors la confirmation de ce financement car dans le cadre du budget prévisionnel étudié ce même jour, une demande de 51 000€ de financement des travaux nous est demandé en blanc seing !

La DRFiP nous confirme le financement de la Centrale !

La 1ère tranche concerne donc le recouvrement et le coût réinstallation du secteur assiette.

la 2ème tranche concerne le SPF-E.

la 3ème est celle du CDIF ..mais l'abondement devrait être plus tardif.

La Direction fait le choix du retrait de l'amiante au 4ème étage.

Affaire à suivre !

### **Guide de prévention amiante :**

Le guide est présenté par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) qui rappelle les obligations des propriétaires. Il rappelle l'obligation pour les bâtiments construits avant 1997. Pour le locatif (bon nombre de sites le sont), la date limite de mise à jour

du Document Technique Amiante (DTA) est 2021. Pour les sites domaniaux, les DTA ont été mis à jour en 2016, sauf celui de la Cité qui est en cours.

Les délégués **F.O.** demandent qu'un récapitulatif soit transmis avec l'état des lieux général (toutes administrations confondues) et les dates de mises à jour.

Réponse :

- Les Douanes travaillent actuellement sur un tableau récapitulatif et y intègrent les exercices d'évacuation.

- La DGFIP : 93 % des DTA sont rentrés, restent 4 postes comptables (locatifs)

Sur 49 DTA, 47 ont été adressés par voie dématérialisée aux postes concernés.

- L'INSEE met également à jour cette année son DTA.

**F.O.** propose une mutualisation du tableau des douanes et une transmission ensuite aux membres du CHS-CT.

### **Note d'orientation ministérielle 2017 :**

L'ISST précise que la note est dans la continuité des missions traditionnelles du CHS-CT :

- suivi des accidents de travail (qui mériterait un groupe de travail à lui seul)

- analyse des conditions de travail des agents sur écrans (travail sur double écran - deux écrans identiques sont préconisés)

- télétravail : possibilité de visite de site (donc au domicile avec l'accord de l'intéressé)

- problématique des archives : « caricatures » au sous sol sous gaines amiantées se dégradant...

- exercices d'évacuations : ils n'étaient plus faits en raison de l'état d'urgence (souci du point de rassemblement)

- suivi des visites de sites.

- demande d'aménagement de postes par le médecin de prévention : si refus d'aménagement de poste par les directions, celui-ci doit être présenté en CHS-CT (si vous êtes un jour concerné, faites le nous savoir!)

- Actuellement, 14 départements n'ont aucun médecin de prévention.

- Rôle essentiel de l'assistant de prévention.

**F.O.** : la déclaration liminaire rappelle un éloignement des pratiques avec la note d'orientation

et insiste sur les missions grandissantes pour les Acteurs de prévention en général.

**F.O.** évoque la circulaire sur le télétravail. Nous rappelons que cette mesure doit rester l'exception et ne pas contribuer à la disparition du maillage territorial !

Les douanes appliquent déjà la circulaire - dans le cadre purement métier-, ce qui n'est pas encore le cas à la DGFIP.

Le médecin de prévention précise que le télétravail est à la demande de l'agent ou du médecin.

Dans le cadre médical, c'est un relais possible pour les fonctionnaires dans le cadre d'un relais d'un ½ temps thérapeutique qui n'est possible qu'un an dans toute une carrière.

## Suivi des avis et propositions du CHS-CT :

- Dotation des services en armes longues (brigades surveillance des douanes) : cette utilisation nécessite la validation par le moniteur et une seconde validation par le directeur sur la base d'un avis technique.

Des formations de formateurs se feront en fin 2017, le début du processus commencera en 2018.

- Accès aux locaux des douanes : le gardien qui accueille est prévenu de la venue des stagiaires et des Organisations Syndicales.

- Accès au registre hygiène et sécurité dématérialisé : mis en place à la DRFiP mais encore perfectible. Pour les douanes, accessible par date par site sur MIOGA pour les acteurs de prévention.

## Examen Registre Santé Sécurité au Travail (RSST) :

Concernant les demandes formulées par les collègues de la DRFiP, les délégués **F.O.** ont regretté que trop de demandes soient restées sans réponses sur des sujets remontant à plus d'un an (ex : acoustique défaillante de la caisse au CHUR, moquette au Havre municipale, sanitaire Dieppe...).

**F.O.** réitère la demande d'exercice d'évacuation du site Rouen Métropole où plus de 100 personnes sont arrivées depuis 1 an ainsi que sur tous les autres sites.

Sur ce point, la DRFiP répond que ce sera fait avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre .... les chefs de services ont des soucis pour trouver des serres files et guides files. Il faut ensuite les former. De plus certains services du site sont occupés par des agents itinérants...

Le 30 mars se tient à Rouen une réunion des gestionnaires de sites avec l'ISST qui rappellera les obligations en la matière ( ex : si plus de 50 personnes, 2 exercices obligatoires par an)

## Examen du budget :

Les propositions retenues pour 2017 sont les suivantes.

ACTIONS PROPOSEES	Toutes directions	DIRCOFI NORD	DRFiP	DOUANES DE ROUEN	DOUANES DU HAVRE	INSEE	TOTAL	Engagement
<b>Avis favorables des représentants du personnel</b>								
22				528,00 €			528,00	Oui
28			21 000,00 €				21 000,00	oui
29			555,60 €				555,60 €	oui
31			31 326,00 €				31 326,00	oui
32			6 000,00 €				6 000,00	oui
33			822,53 €				822,53	oui
37			1 051,98 €				1 051,98	oui
42					1 506,00 €		1 506,00	oui
43					6 106,80 €		6 106,80	oui
45					2 095,74 €		2 095,74	oui
46					542,52 €		542,52	oui
48					6 624,00		6 624,00	oui
49					5 613,42		5 613,42	oui
						Sous-total	83772,59	

A cela s'ajoute bon nombre de formations interdirectionnelles pour un montant de 68 208€  
 plusieurs opérations ont été « mises de côté » en attente de devis :

	ACTIONS PROPOSEES	Toutes direc- tions	DIRCOFI NORD	DRFiP	DOUANES DE ROUEN	DOUANES DU HAVRE	INSEE	TOTAL	Engagement
	Report de l'avis des représentants du personnel au CHSCT du 24 avril								
25	Eclairage BSI Rouen				5 000,00 €			5 000,00	A rediscuter
27	- Travaux électriques dans sites locatifs pour obtenir une levée des réserves (28 sites locatifs)			24 078,98 €				24 078,98	En attente de de- vis
35	Cofinancement prévention amiante sur le site du Havre Leclerc (CDIF, SPF et couloir devant restaurant administratif)			51 000,00 €				51 000,00	En attente de de- vis
36	réfection des sols en milieu amiante (SPF 1 ET 2 Rouen)			41 159,60 €				41 159,60	A rediscuter
39	Sécurisation du SAS d'entrée						22 000,00	22 000,00	En attente de de- vis

Les arbitrages sur ces opérations auront lieu le 24 avril lors du prochain CHS-CT car le montant du budget sera dépassé si toutes les opérations en instance sont retenues.

\*\*\*\*